



Indemnisation du centre hospitalier pour faute

Par **Alexi**, le **15/10/2009** à **23:57**

Bonsoir,

On a perdu notre petit frère qui faisait un cour de natation avec l'école à l'age de 13 ans. L'autopsie a révélé une maladie du cœur la myocardiopathie d'aspect dégénérative. En sachant que les 5 dernières années avant son décès, mon petit frères a fait plusieurs malaise et hospitalisé aux urgences entre temps un médecin a dit que cela étai inquiétant!

Nous mettons en cause le centre hospitalier pour ne pas avoir fait des examens plus approfondi vers des hôpitaux spécialisé dans le domaine.

Ma question : Que doit on faire? et Quelle est l'indemnisation de préjudice a une famille par un centre hospitalier pour une affaire comme celle-ci.En sachant qu'on ai 5 frères et sœurs et mes parents.

En vous remerciant

Cordialement.